

Chers paroissiens,

L'ampleur de l'expansion du COVID 19 dans le monde et en France nous oblige à un certains nombres de restrictions sanitaires que le chef de l'état et le gouvernement prennent pour la préservation de la vie. Il est important de prendre très au sérieux ces consignes et d'adopter un comportement responsable.

Ceci nous contraint à vivre différemment notre carême et à prendre des mesures pour nos activités paroissiales :

- 1- **Respecter toutes les consignes données par le gouvernement** : ne pas se donner la main, pas de contacts physiques, tousser dans son coude, en petite assemblée se tenir 1 mètre de distance les uns des autres. Tenir compte dans les jours à venir des nouvelles consignes éventuelles.
- 2- Pour nos célébrations liturgiques : vider les bénitiers, ne plus communier sur la langue, plus d'utilisation des bénitiers et d'aspersion.
- 3- Toutes les réunions de catéchisme, réunions de parents animateurs et enfants sont suspendues jusqu'à la réouverture des établissements scolaires. Nous ferons le catéchisme par envoi de mail et travail à faire à la maison des parents avec leurs enfants.
- 4- Annuler toutes les activités susceptibles de réunir plus de 100 personnes : la messe du dimanche à Ste Bernadette sera annulée jusqu'à nouvel ordre. Les messes de semaine sont maintenues ainsi que les messes de 18h et 09h30 dans les villages. Toutefois, nous invitons les personnes âgées fragiles de santé à rester chez elles. Nous vivons une communion de prière spirituelle. Je rappelle que les médias offrent les services de messes télévisés le dimanche.
- 5- Pour la célébration des funérailles, baptême mariage, nous demandons aux familles de vivre ces célébrations dans l'intimité familiale. Ne seront pas autorisés plus de 100 personnes dans les églises.
- 6- Les rencontres avec les personnes fragiles (handicapées, personnes âgées, personne à maladie chronique) sont à éviter. Les rencontres de Foi et Lumière, Simon de Cyrène, conférences St Vincent de Paul (jeux et gouter) sont annulées. Je demande à chaque responsable de groupe de juger s'il doit maintenir ses activités. Je demande cependant l'annulation des rencontres qui ne sont, ni essentielles, ni vitales. Si cela était le cas : veiller à respecter le mètre de distance, se procurer du gel hydro alcoolique et demander à chaque participant de se laver les mains en entrant dans une salle.
- 7- Utiliser au maximum les moyens de communication modernes (mail – whatsapp, autres) pour vivre des réunions en visio conférence ou par téléphone à la maison.

Nous vivons autrement le carême : cette pandémie est une épreuve et nous oblige à être très vigilants et à annuler la plupart de nos activités. Cela ne nous empêchera pas de vivre positivement le carême en mettant l'accent sur la prière personnelle individuelle.

Je vous invite à voir à travers cette épreuve le vrai sens spirituel de notre carême : le carême nous oriente vers le mystère pascal du Christ. C'est-à-dire que nous participions à sa passion pour ensuite vivre la vie nouvelle de la Résurrection. Cette épreuve nous contraint à porter notre croix ; c'est-à-dire accepter des restrictions nécessaires et vitales.

Vivre moins d'activités paroissiales en groupe au profit d'une prière personnelle plus dense, ce qui sera bon pour nos vies spirituelles.

Vivre dans l'espérance qu'après cette épreuve une vie nouvelle nous sera donnée par le Seigneur. Je vous invite donc à entrer dans un carême spirituel, à la maison, dans la confiance que le Seigneur nous donnera la grâce d'un véritable renouvellement. Mettons à profit le temps que nous gagnerons en annulant nos rencontres pour vivre le temps de la prière. Ce temps nous est donné.

Je vous assure de ma bénédiction qui vous rejoint.

Père Jérôme Richon, curé de la paroisse St Jean XXIII